



## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 7 octobre 2010 Centre Nautique de Bisséous - CASTRES

### **Personnes présentes :**

Michel BOUTILLON - CASTRES sports nautiques  
Gérard MIQUEL – CASTRES sports nautiques  
Delphine GOURSAUD – CASTRES sports nautiques  
François SEVERAC – MAZAMET Plongée  
Eric FOURNIER - CASTRES sports nautiques  
Pascal AUGÉ - CASTRES sports nautiques  
Vincent RAGO – 8<sup>ème</sup> RPIMA  
Pascal PERRON – GRAULHET Aqua Passion  
Cristophe CALU – Club subaquatique vauréen  
Marc DAYDE – Club subaquatique vauréen  
Michel JOBIN - MAZAMET Plongée  
Gérard THIVET – MAZAMET Plongée  
Cathy LAGARDE - MAZAMET Plongée  
Jean-Luc ROUSSEL - Club subaquatique de CASTRES  
Alain VIOLLEAU– Les mariottes Saint Sulpice  
Frédéric GUIDON– Les mariottes Saint Sulpice  
Cyril FRANCISQUE – Les mariottes Saint Sulpice  
Gérard GARREAU – Borde-Basse Plongée  
Christian FERRIERES - Club Subaquatique Gaillacois  
Anne HUC - Club subaquatique albigeois

### **Absents excusés :**

Maryse GUILLEMART - Club subaquatique de CASTRES  
Jean-Marc BUATOIS – Club subaquatique de CASTRES  
Samuel FERNANDEZ - GRAULHET Aqua Passion

### **Ordre du jour :**

- Reprise de la saison 2010/2011
- Proposition de qualification de blocs de plongée
- Préparation de l'assemblée générale
- Point sur les formations à prévoir
- Projet de base départementale sur Bisséous
- Questions diverses

## **1) Proposition de qualification de blocs de plongée**

M. VANDERBOSSE (Société DPSI – Directeur : M. Didier PALISSEAU) nous propose la qualification de blocs « sur place » (nous allons sur Toulouse jusqu'à présent) ; il proposera également les révisions des détenteurs à l'avenir. Il s'agit d'une Unité mobile de requalification de bouteilles.

Cela se fait sur une journée (au lieu de 15 jours) et sur place. Il faut une arrivée d'eau et un espace entre 50 et 60m<sup>2</sup> (périmètre de sécurité)

Avantages :

- Temps d'immobilisation des blocs réduit à la journée
- Qualification sur place
- Remise des attestations immédiatement
- Traçabilité internet (suivi) et rappel sur les dates (2 mois avant pour les TIV et requalifications)
- Remplissage des bouteilles sur place
- Echange avec les utilisateurs (on peut venir voir notre bouteille, voir travailler les techniciens)
- Homologation ISO 9001
- Délégation APAVE
- Tarifs alignés sur la SOCEX (à 5€ près)

Il y a 1 véhicule sur Reims et un prévu sur Montauban pour 2011.

Pour tout renseignement, [jeanluc.vanderbosse@orange.fr](mailto:jeanluc.vanderbosse@orange.fr). Tél. : 06 27 67 48 31

Chaque président en parlera lors de la prochaine réunion de son club pour mise en place éventuelle (via le CODEP) début 2011 ; la mise en place serait intéressante si nous nous groupons afin de bénéficier des tarifs.

## **2) Reprise de la saison 2010/2011**

Nous avons eu une enveloppe CNDS (1.000€) pour les formations initiées par le CODEP (cf. 4) ).

Gérard MIQUEL présente ses excuses à tous les présidents de clubs pour le CNDS car il devait les avertir et ne l'a pas fait; les présidents l'ont à présent reçu.

Le Conseil Général a versé :

- Technique formation et enfants : 1500€
  - Gestion : 700€
  - Audiovisuelle (photo/vidéo) : 400€
  - Biologie : 400€
  - Apnée : 200€
- Ainsi qu'une subvention exceptionnelle de 1.500€ (voir 5)).

Il nous donne des subventions par commission ; le CODEP regroupe plusieurs commissions, dont la commission gestion (fonctionnement du CODEP), ce sont les commissions qui disposent de l'argent selon les actions menées, d'où l'importance de rédiger les fiches et les comptes-rendus. Pour les plongées enfants (8 – 12 ans) pour lesquelles le CODEP a un budget de « participation aux sorties enfants ».

Les ressources financières du CODEP proviennent du Conseil Général, de la DDJS, de la FFESSM et des cotisations club

## **3) Préparation de l'assemblée générale**

Nous insistons et remercions les présidents de commission de préparer les fiches actions budgétisées ainsi que les compte-rendus des actions passées.

Les fiches vierges seront téléchargeables sur le site, comme les fiches de besoins de formation.

## **4) Point sur les formations à prévoir**

Les besoins en formation sont les suivants :

Initiateurs : 2 csn, 2 8<sup>ème</sup>, 1 lavaur, 3 mazamet (4), 1 st sulpice (à confirmer mais pas de tuteur), 1 gaillac, 4 albi

Nous prévoyons un stage initial courant novembre et l'examen fin juin ou septembre pour que chacun soit prêt.

Niveau IV : nous proposons de faire la formation en intégralité et nous disposons de l'encadrement – la théorie se ferait le soir en semaine et les plongées le WE.

3 8<sup>ème</sup>, 1 albi, 1 mazamet, 1 (2) graulhet, 4 csn

TIV (février): 1 lavaur, 1 lavaur, 2st sulpice, 1 (2) gaillac, 2 albi (à confirmer), 2 csn

RIFAP : tous les clubs ont un formateur ANTEOR ; Gérard MIQUEL veut bien faire une dernière formation, probablement en décembre. Pour la partie dans l'eau, chacun la fera avec un MF1 dans son club.

Recyclage ANTEOR (décembre): pour délivrer les cartes RIFAP il faut que l'ANTEOR soit déclaré à la FFESSM ; pour être ANTEOR et/ou RIFAP, il faut la carte plastifiée (le papier ne suffit pas – coût : 12€). En même temps nous ferons la remise à niveau des encadrants.

Recyclage RIFAP : selon le bon vouloir de chacun, lors des formations RIFAP.

Biologie : une formation plongeur bio niveau I sera organisée et une autre formation plongeur bio niveau II en suivant (ancien AFBS), à Thau et Argelès

Photo : un stage photo niveau I et niveau II (stage régional) sera organisé à CASTRES les 12 et 13 février ainsi qu'une formation par la région à l'étang de Thau au printemps pour les plongées mer

Vidéo : rien de prévu

Apnée : pas de formation départementale prévue encore, cela se fera selon les besoins

## **5) Projet de base départementale sur Bisséous**

Suite aux problèmes de salles pour les formations (entre autres), nous avons demandé une subvention exceptionnelle au Conseil Général pour créer une Base départementale de formation ; grâce à cette subvention, nous avons négocié un contrat avec le CASTRES Sports Nautiques et disposerons de tous les équipements (piscine, infrastructures et matériel) de Bisséous.

Nous avons gardé un reliquat sur la subvention pour défrayer les clubs les plus éloignés lors des formations.

Nous pourrons donc bientôt organiser des formations NITROX : 3 à 4 moniteurs NITROX sont disponibles (Gérard MIQUEL, Samuel FERNANDEZ, Stéphane MIQUEU et Bernard BUFFIERE); il faudra acheter un stick pour le compresseur. Nous organiserons cela sur 2011.

## **6) Questions diverses**

Au niveau des enfants, Oxyjeune pourra être budgétisé par la commission.

**Prochaine réunion**: La prochaine réunion sera l'Assemblée Générale et aura lieu à CASTRES le Jeudi 25 novembre 2010 à 20h30.

**Comité départemental du Tarn de la F.F.E.S.S.M.**  
**C/O M. Gérard MIQUEL – 42, rue Bernard Joan de Kervenoaël – 81100 CASTRES**  
**05.63.59.00.46**  
**<http://codep81ffessm.free.fr>**